

## DES RÉPONSES CONCRÈTES À VOS QUESTIONS

### À quel moment dois-je régler le Claé et la cantine ?

Claé et cantine doivent être payés « à réception de la facture », c'est-à-dire chaque mois. Les montants facturés tiennent compte des absences justifiées dans les temps. Les dates de paiement sont affichées dans les écoles. Vous pouvez également consulter et régler votre facture sur le site [toulouse.fr](http://toulouse.fr) dans votre espace [montoulouse.fr](http://montoulouse.fr).

### Quels moyens de paiement puis-je utiliser ?

	PAYER	
	Quand	Modes de paiement
Sur internet <a href="http://montoulouse.fr">montoulouse.fr</a>	24h/24 - 7j/7	CB
Par téléphone 05 61 22 33 31	du lundi au vendredi de 8h30 à 17h	CB
À l'école auprès du Correspondant de Restauration Scolaire	voir dates affichées à l'école	Espèces ou chèque
En mairie Espace Inscription Enfance 1 rue de Sébastopol 31000 Toulouse	du lundi au vendredi de 8h30 à 17h (sauf le jeudi)	CB, chèque ou espèces
Par courrier Mairie de Toulouse Espace Inscription Enfance 1 rue de Sébastopol 31000 Toulouse	24h/24 - 7j/7	Chèque



Retrouvez désormais  
La Lettre des Écoles  
en version numérique  
en vous inscrivant sur  
[toulouse.fr/web/newsletters](http://toulouse.fr/web/newsletters)

## Une Lettre à votre écoute

Tous les deux mois, la Lettre des Écoles vous informe des actualités, des initiatives et des dispositifs municipaux en matière d'éducation. Vous avez une suggestion à formuler ? Vous voulez nous poser une question ? Écrivez-nous à [direction.education@mairie-toulouse.fr](mailto:direction.education@mairie-toulouse.fr)

## DATES À RETENIR

Du 2 au 30 novembre 2017, actualisez votre Dossier Unique Interactif (DUI) pour bénéficier des tarifs en fonction de vos revenus.

### Vacances scolaires 2017/2018

#### Noël

Départ vendredi 22 décembre après la classe et retour lundi 8 janvier au matin.

#### Hiver

Départ vendredi 16 février après la classe et retour lundi 5 mars au matin.

#### Printemps

Départ vendredi 13 avril après la classe et retour lundi 30 avril au matin.

#### Été

Départ vendredi 6 juillet après la classe et retour lundi 3 septembre au matin.

## Le conseil d'école : une instance importante

Le 13 octobre, vous avez élu les représentants des parents d'élèves qui seront vos porte-paroles auprès des équipes enseignantes et municipales lors du conseil de l'école de votre enfant.

Ce conseil se réunit au moins une fois par trimestre à l'initiative du directeur d'école. Le conseil municipal y est représenté, de même que la direction départementale de l'Éducation Nationale. Les enseignants y participent aux côtés des représentants des parents d'élèves. D'autres acteurs éducatifs y sont associés comme les ATSEM dans les écoles maternelles ou les directeurs des Claé.

Le conseil d'école est une instance de concertation mais aussi de décision. Il se prononce sur les principales questions liées à la vie de l'école : activités pédagogiques et éducatives, activités périscolaires, restauration scolaire, sécurité des enfants...

# LA LETTRE DES ÉCO LES N° 6

Photo : Fotolia



OCTOBRE 2017



La Mairie de Toulouse a une nouvelle fois relevé le défi de la rentrée avec 500 élèves de plus et deux nouvelles mesures gouvernementales à mettre en œuvre en urgence.

La première, en dédoublant des classes de CP en Réseau d'Éducation Prioritaire (REP+) dans l'objectif de garantir l'acquisition des savoirs fondamentaux dès les premiers apprentissages. La municipalité a engagé les moyens nécessaires pour y répondre dans les 18 écoles concernées.

Pour la seconde, sur les rythmes scolaires, le choix de la Mairie est de maintenir la semaine à 4,5 jours, respectant mieux les besoins des enfants, et de réaffirmer ainsi son engagement pris, il y a plus de 15 ans, en faveur du temps périscolaire.

Celui-ci, lorsqu'il est coordonné avec les temps scolaire et familial, est un facteur supplémentaire pour la réussite éducative des enfants, constat conforté par l'évaluation menée en 2017, confirmant ainsi l'engouement pour le péri et l'extrascolaire.

Jean-Luc Moudenc  
Maire de Toulouse  
Président de Toulouse Métropole

## Une nouvelle école pour le quartier Borderouge

Le groupe scolaire Niboul a ouvert ses portes aux élèves en cette rentrée 2017. Composé de 6 classes de maternelle et de 8 classes d'élémentaire, doté d'un restaurant scolaire et de locaux périscolaires, il accueille quotidiennement 331 enfants.

Ce nouvel établissement vient répondre aux besoins d'un secteur toulousain en plein essor et fait partie des 10 nouvelles écoles du mandat 2014-2020 (voir aussi pages suivantes). Il représente un investissement de 9 millions d'euros.

À l'échelle de la commune, ce sont 30 classes supplémentaires qui ont ouvert en cette rentrée.



MAIRIE DE  TOULOUSE

[WWW.TOULOUSE.FR](http://WWW.TOULOUSE.FR)

Toulouse en grand !



# PRIORITÉ À L'ÉDUCATION

**Agir en faveur de l'éducation, c'est s'inscrire dans le temps long, investir pour l'avenir. Cela étant, certaines réalisations témoignent déjà de la priorisation de cette thématique par la Mairie. Zoom sur les principales avancées... et sur certains projets à venir !**

C'est du jamais vu à Toulouse : en 6 ans, 10 nouvelles écoles auront été construites. Deux établissements ont déjà ouvert : Guilhermy (Saint-Simon) et Niboul (Borderouge). Quatre autres nouvelles écoles sont en cours de construction : Fleurance (Saint-Martin du Touch), Geneviève de Gaulle Anthoinz (Cartoucherie), Borderouge et Reynerie. Trois autres chantiers seront lancés dès la fin de cette année, ceux des écoles Grand Selve, Germaine Tillion (Bordebouge) et Georges Mailhos (Malepère), suivis de peu par celui de l'école Jean Zay (Borderouge).

Parallèlement, 5 extensions sont programmées d'ici 2020. Elles concernent les écoles Clément Falcucci (Bagatelle), Patte d'Oie, Lapujade, Claude Nougaro (Minimes) et Cuvier (Croix-Daurade). Sur les 5 grosses réhabilitations annoncées, 4 ont déjà été réalisées : écoles Étienne Billières (Fontaine-Lestang), Daniel Faucher (Reynerie), Anatole France (Pont des Demoiselles), et Jules-Julien (Ranguéil). Celle de l'école Bénézet (Arènes) commencera en 2018.

L'ensemble de ces opérations immobilières représentent un investissement de 200 M€ qui englobent la création des écoles neuves, les réhabilitations et les extensions d'école. À cela s'ajoute une enveloppe de 1 M€ chaque année depuis 3 ans consacrée à la sécurisation des écoles.

**34137  
ÉLÈVES**  
(RENTÉE 2017)

**200 millions d'euros**

investis entre 2014 et 2020 dont :  
- 10 écoles neuves  
- 5 extensions d'écoles  
- 5 écoles rénovées



## Des ressources immobilières, matérielles et humaines

Au-delà des murs, les effectifs d'encadrement des élèves ont été renforcés. Depuis avril 2014, la Mairie de Toulouse a procédé à de nombreux recrutements : 137 nouveaux ATSEM (agents territoriaux spécialisés des écoles maternelles), 186 adjoints techniques et 15 directeurs d'ACCEM (accueils collectifs à caractère éducatif de mineurs, les Claté).

La Collectivité a par ailleurs lancé un grand plan numérique au profit des écoles élémentaires : 2,75 millions d'euros y auront été consacrés entre 2015 et 2020. Cette action s'est déjà traduite par l'arrivée de 2700 ordinateurs et de 113 vidéoprojecteurs numériques interactifs dans les

écoles toulousaines. À ce jour, on compte 6 à 7 élèves par ordinateur, contre 10 selon le ratio préconisé par l'Éducation Nationale.

En 2015, dans le cadre du Projet éducatif de territoire (PEDT), la Mairie de Toulouse a créé le Parlement éducatif, une innovation saluée à l'échelle européenne. Cette instance participative réunit près de 190 membres de l'alliance éducative toulousaine afin d'assurer la cohérence et la complémentarité des temps scolaires, péri et extrascolaires, (avant et après la classe) avec des actions très concrètes comme l'élaboration d'un guide d'informations à destination des familles toulousaines ou la mise en place d'un atelier sur le premier accueil de l'enfant.

## L'éducation jusque dans l'assiette

Depuis trois ans, il y a eu aussi du nouveau dans l'assiette des petits Toulousains. La viande labellisée a été introduite dans les menus au début de l'année : viande fraîche de bœuf Bleu Blanc Cœur, viande fraîche de veau Label Rouge. Autre progrès, les baguettes biologiques sont désormais livrées directement dans les écoles par les boulangers (dont 2 artisans) pour conserver leurs saveurs. L'application *Qui dit miam!*

*dit Miam!* met à disposition les menus servis au restaurant scolaire de votre enfant. Elle propose des renseignements sur la composition et l'aspect nutritionnel des plats ainsi que les allergènes présents.

Plus généralement, la part du bio local dans le bio est en progression constante (90% à ce jour). La part des aliments issus de circuits courts représente quant à elle 40% des repas en moyenne. Depuis 2015, un repas sans viande est proposé aux familles en alternative au menu de base. Ce repas complet et équilibré répond aux différents modes alimentaires.

## Qui dit miam!

Une application mobile gratuite pour découvrir le menu de vos enfants au jour le jour. À télécharger dans l'App Store et Google play

